

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par l'ASBL Ecole Le Plein Air, Rue du Berchon n°163 à 7340 Colfontaine pour exécuter sur le bien sis **Rue du Berchon n°161 à 7340 Colfontaine**, et cadastré **01 A 177 F2** les travaux suivants : **Installation d'un container classe**.

Le projet présente les caractéristiques suivantes :

- **Le projet s'écarte d'un règlement régional adopté avant l'entrée en vigueur du CoDT et devenu Guide Régional**

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22/09/2021 au 06/10/2021 au collège communal

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de Colfontaine, Place de Wasmes, 22 à 7340 Colfontaine

Le dossier peut être consulté au Carré Communal Yvon Biefnot (Service Urbanisme), rue du Pont d'Arcole n°14 à 7340 COLFONTAINE, uniquement sur rendez-vous en téléphonant, 24h00 à l'avance, au 065/88 73 40 :

- *du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00*
- *Le mardi de 16h00 à 20h00*
- *Le mercredi de 14h00 à 16h00*

Les bureaux seront fermés le lundi 27/09/2021.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues pendant la durée de l'annonce de projet auprès du service Urbanisme, rue du Pont d'Arcole n°14 à 7340 COLFONTAINE.

Le présent avis est affiché au plus tard 5 jours avant la période durant laquelle les réclamations et observations peuvent être envoyées au Collège communal et ce pour une durée de 3 semaines.

A Colfontaine, le 16/09/2021

Le Directeur général,
(s) D. BLANQUET

Pr le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,
(s) M. MESSIN
Echevin de l'Urbanisme